



COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze, du mois de décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'hôtel de ville à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 33

Date de convocation : 8/12/2023

**PRESENTS** : M. Michel LAFONT, M. Cyril AUBERT-GEOFFROY, M. Jean-Louis DANOIS, M. Franck DE SAINT ROMAN, Mme Noémie FOIN, M. Michel GLINEL, Mme Véronique HULMEL, Mme Sarah IUNG, M. Patrice KARCHER, Mme Nelly LAVILLE, Mme Mathilde LEJEUNE, Mme Cécile LEMARCHAND, Mme Lalia LESAGE, Mme Myriam LETELLIER, M. Didier LHERMITE, M. Mickaël LHOTELLIER, M. Dominique MARIE, Mme Cécile PARENT, M. Thierry PITEL, Mme Agnès SOLT, Mme Marie THEAULT, M. François TOUYON, Mme Laurence TROLET, Mme Marie-Claude VERGNAUD, M. Benoît VICTOR

**POUVOIRS** : M. Jean-Pierre BALAS à Mme Laurence TROLET, M. Jérôme BENOIST à Mme Myriam LETELLIER, Mme Jocelyne COUE DA SILVA à Mme Cécile PARENT, M. Olivier GRASSI à M. Franck de SAINT ROMAN, Mme Flavie HERPIN à Mme Sarah IUNG, M. François THORETTON à Mme Cécile LEMARCHAND

**ABSENTS** : Mme Muriel GAGER, Mme Sabrina SERGEANT,

Secrétaire de séance : Mme Marie THEAULT

Présents : 25

Votes exprimés : 31

**0- ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

est élu(e) secrétaire de séance : Mme Marie THEAULT

**1/ ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

Le conseil municipal a

1-1- **approuvé** le compte rendu du conseil municipal du 6 décembre 2023,

1-2- **pris acte** des décisions prises depuis le 27 novembre 2023

à l'unanimité  
prise d'acte

Convention intercommunale avec le Fresne Camilly

1-3- **autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention d'entente intercommunale avec Le Fresne Camilly

à l'unanimité

Convention intercommunale avec Rosel

1-4- **autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention d'entente intercommunale avec Rosel,

à l'unanimité

Décision modificative du budget annexe « Commerces »

1-5- **approuvé** la décision modificative n°1 du budget annexe Commerces

à l'unanimité

Création du budget annexe « La Plaine » - Le Mesnil Patry

1-6- **approuvé** la création d'un lotissement communal sur le Mesnil Patry

1-7- **approuvé** la création d'un budget annexe de lotissement à compter de l'exercice 2024,

1-8- **transféré** les parcelles n° ZA n°56p – 59p – 64p d'une surface de 1845 m<sup>2</sup> au budget annexe Le Mesnil Patry ainsi que les espaces communs (le chemin d'accès qui accueillera également les réseaux),

à l'unanimité

à l'unanimité

à l'unanimité

Reversement de subvention par la Communauté Urbaine

1-9- **proposé**, à défaut de définition des répartitions financières dans le cahier des charges du financeur, que cette enveloppe soit répartie à parts égales entre les projets éligibles soit pour Thue-et-Mue - Gymnase Lorier : 7 298,85 €

à l'unanimité

1-10- **approuvé** la convention de reversement des montants perçus dans le cadre du programme ACTEE 2 AMI SEQUOIA entre communauté urbaine Caen la mer et les communes ayant présenté des projets éligibles,

à l'unanimité

1-11- **autorisé** le maire à signer la convention de reversements des montants perçus,

à l'unanimité

**2/ BATIMENT ET EQUIPEMENT**

Le conseil municipal a

Avenant convention locaux Caen la Mer

2-1- **autorisé** le maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition des locaux avec Caen la Mer pour un montant de 2 364,79€ annuel, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2026,

à l'unanimité

**3/ ACTIVITE ECONOMIQUE, COMMERCIALE ET ARTISANALE**

Le conseil municipal a

Vente de la maison de santé à Cheux – promesse de vente

- 3-1- **vendu** la maison de santé au prix de 495 000 euros et aux conditions énumérées  
 3-2- **vendu** la maison de santé aux différents SCI en fonction de leur part respective au m<sup>2</sup>,  
 3-3- **autorisé** le maire ou son représentant à signer la promesse de vente auprès de chaque SCI,

*à l'unanimité  
 à l'unanimité  
 à l'unanimité*

**4/ URBANISME**

Le conseil municipal a

Révision du classement sonore des infrastructures et ferroviaires dans le département du Calvados

- 4-1- **donné** un avis favorable à la proposition de classement sonores des infrastructures terrestre  
 4-2- **demandé**, dans l'attente de la construction d'un mur antibruit, la réduction de la vitesse à 90km/h sur la partie de la RN13 se situant le long de la commune  
 4-3- **demandé** l'installation d'un radar automatique sur cette même partie de la RN13

*4 abstentions (Mme Agnès SOLT et  
 MM Benoit VICTOR, Cyril AUBERT-  
 GEOFFROY et Michel GLINEL)*

**5/ ENVIRONNEMENT**

Le conseil municipal a

Zones d'accélération des énergies renouvelables

- 5-1- **reporté** l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables telles qu'elles sont issues de l'article L.141-5-3 du code de l'énergie à une période de 6 mois suivant la mise à disposition complète des informations sur le portail cartographique des EnR  
 5-2- **dit** que cette période permettra à la commune de mener une consultation du public,

*à l'unanimité*

*à l'unanimité*

**6/ LE MESNIL PATRY**

Le conseil municipal a

Achat du terrain « Lotissement de la Plaine » - Le Mesnil Patry

- 6-1- **acheté** les terrains pour un montant total de 15 000€,  
 6-2- **dit** que les frais d'acte seront à la charge de la commune

*à l'unanimité  
 à l'unanimité*

  
 Michel LAFONT  
 Le Maire